

## **FORMATION A L'EXPERIMENTATION ANIMALE (Niveau 2, spécialité rongeurs)**

**58 heures, 2 semaines**

### **FORMATION A L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE POUR LES PERSONNES APPLIQUANT LES PROCÉDURES EXPÉRIMENTALES AUX ANIMAUX DES ESPECES RONGEURS (Agréments n° R-38-UJF-F2-15)**

#### **Objectifs :**

Etre capable de :

- Mesurer les enjeux éthiques de l'expérimentation animale
- Connaître le cadre législatif de l'expérimentation animale en France et dans l'UE
- Pratiquer des expériences sur des rongeurs
- Assurer les soins aux rongeurs dans le cadre de notre formation de niveau 3 (I-38UJF-F3-15)
- S'adapter au fonctionnement des différentes animaleries de Grenoble

#### **Prérequis :**

- Niveau Bac ou équivalent

#### **Contenu pédagogique :**

3 modules : base, soigneur, rongeur. Contenu conforme au Cerfa 15012-02 et la directive EU 2010/63

- 1- Réglementation française applicable à l'expérimentation animale.
- 2- Principes éthiques, Règle des 3 R ; comités d'éthique
- 3- Éthique appliquée, mise en œuvre des 3 R
- 4- Méthodes alternatives
- 5- Connaissances de base de la biologie des rongeurs, critères de choix du modèle expérimental.
- 6- Recours aux points limites adaptés
- 7- Méthodes d'euthanasie principes généraux
- 8- Procédures expérimentales faiblement invasives chez les rongeurs
- 9- Connaissances de base de la biologie des rongeurs.
- 10- Reconnaissance des signes de détresse, douleur et souffrance
- 11- Anesthésie et analgésie des rongeurs
- 12- Méthodes d'euthanasie des rongeurs
- 13- Gestion et suivi de la santé animale et de l'hygiène.
- 14- Équipements et matériel d'animalerie
- 15- Conception des procédures expérimentales et des projets.

#### **Méthodes et moyens :**

- Cours théoriques en effectifs réduits (39 heures)
- Travaux pratiques par petits groupes (10 heures<20p)
- Visite de trois animaleries en compagnonnage